



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/PAK/CIPM/2019 DU
23 MAI 2019 POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DES ATELIERS DE
MAINTENANCE INDUSTRIELLES AU PORT AUTONOME DE KRIBI**

Financement : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2019 et suivant.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exploitation de la première phase du port, et pour assurer une maintenance optimale des utilités, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour la construction des Ateliers de maintenance industriels au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser par le prestataire dans le cadre de ce marché et qui sont détaillées dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) comprennent:

Lot 1 : La réalisation des travaux de construction de l'atelier principal de maintenance d'une surface bâtie de 450m² sur le site portuaire à Mboro, dans ses composantes : génie civil, électricité, communication, plomberie, climatisation et assainissement et tout autre corps d'état.

Lot 2 : La réalisation des travaux d'aménagement des ateliers annexes de maintenance à Mboro et à Kribi:

- l'aménagement d'une salle de stockage et maintenance des équipements de la station de pompage eau incendie.
- l'aménagement d'un atelier de maintenance (garage automobile) à l'ancien Port - site Annexe du Port Autonome de Kribi.
- l'aménagement des deux salles du SS1 pour le stockage de pièces de rechanges

Le détail des prestations à réaliser figure dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, non compris la période de garantie en fonction des lots est de

- Lot 1 : six (06) mois ;
- Lot 2 : six (06) mois.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué des deux (02) lots.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des opérations à l'issue des études préalables est de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA Toutes Taxes comprises réparti comme suit :

Lot 1: 105 000 000 TTC;

Lot 2: 45 000 000 TTC;

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans l'exécution des travaux de génie civil (BTP) sous financement public dans le territoire national.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BUDGET PAK** exercice **2019** et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire :

LOT 1 : (Activité : 1102 – Programmation et suivi du développement du Port et ses dépendances
Tache : 1102003 – Projet de Construction d'un l'Atelier principal de maintenance industrielle.
Lignes : 21900 –« frais de recherches et de développement » 231300 –« bâtiment administratif et commerciaux » 233300-« voies d'eau » 233800-« autres ouvrages d'infrastructures »)

LOT 2 : (Activité : 1202 « Entretien et maintenance des équipements », Tache : 1202016 « aménagements ateliers annexes » ligne : 235800-« autres aménagements et installations du bureau »)

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et de montant :

Lot 1 : Deux millions cents mille (2 100 000) FCFA ;

Lot 2 : neuf cent mille (900 000) FCFA.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 2eme étages de l'immeuble EMERGENCE, Tel : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, email : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le compte spécial CAS- ARMP No. 33598860001 94 de l'Agence de Régulation des Marchés publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

11. Remise des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le **26 JUIN 2019** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Mr le Directeur Général du Port Autonome de Kribi,



Elle portera la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 167 /AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LE PROJET DE
CONSTRUCTION DES ATELIERS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE AU PORT
AUTONOME DE KRIBI**

LOT :.....

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **26 JUIN 2019** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'Immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant

2) Abandon d'un marché public sur le territoire national

3) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de fausse déclaration ou de pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs ;

4) Dossier technique

- Absence de la déclaration sur l'honneur de préfinancer les travaux à hauteur de 20% du budget prévisionnel du lot ;
- Attestation de solvabilité financière inférieure au tiers (1/3) du budget prévisionnel du lot ;
- Non-respect de 2 critères essentiels ;
- Non-acceptation d'une des conditions du marché par le soumissionnaire (CCAP, CCTP non paraphés, non datés et non signés, absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire).

5) Dossier financier

- Offre financière incomplète (Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, absence du sous détail d'un prix dans le cadre des sous détails des prix unitaires quantifiés, etc...) ;
- Non-conformité au modèle de soumission.

B. Critères essentiels

N° d'ordre	CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS	
		Oui	Non
1	Situation financière		
2	Expérience de l'entreprise		
3	Qualification et expérience du personnel d'encadrement		
4	Disponibilité des moyens logistiques, du matériel et outillage appropriés		
5	Méthodologie d'exécution (organisation, planning et délai)		

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou des ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disant. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (+237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm.

Kribi, le 23 MAI 2019

**Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi
Autorité Contractante**

Ampliations:

- DG/ARMP
- SOPECAM
- PAK
- P/CIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE

Le Directeur
Général
Patrice Melom